



BREXIT: CONSÉQUENCES JURIDIQUES ET FISCALES

Jeudi 16 mars 2017

Organisé par le M2 Opérations et Fiscalité Internationales des Sociétés – Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Sous la présidence de Maître Benoit Fleury, Parrain de la promotion 2016-2017

Programme de la matinée

8h-8h50 : Accueil des invités et petit-déjeuner

Ouverture du Colloque

8h50-9h : **Mot d'accueil**, Michel MENJUCQ, *Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Directeur du Master 2 OFIS*

9h-9h15 : **Propos introductifs**, Benoît FLEURY, *Avocat, Gibson Dunn, Parrain de la promotion 2016-2017*

Brexit from a British perspective

9h15-9h45: **Legal and Tax consequences from a British point of view**, Tom PICKTHORN, *Corporate Partner, Mills & Reeve LLP, London*

Aspects sociétaires du Brexit

9h45-10h : **Le devenir des personnes morales européennes au prisme du Brexit**, Catherine CATHIARD, *Avocat aux Barreaux de Paris et de Luxembourg, Cabinet WILDGEN*

10h-10h15 : **Les effets du Brexit sur le droit d'établissement des sociétés**, Thomas MASTRULLO, *Maître de conférences à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Directeur adjoint du Master 2 OFIS*

Aspects fiscaux du Brexit

10h15-10h30 : Nathalie DE VERNEJOU, *Avocat, Cabinet PWC Société d'Avocats*

10h30-10h45 : Julien SAÏAC, *Avocat, Cabinet CMS Francis Lefebvre*

10h45-11h : Questions du public

Aspects de droit de l'insolvabilité et de compétence juridictionnelle

11h00-11h20 : Reinhard DAMMANN, *Avocat, Cabinet Clifford Chance*

Réflexions conclusives : Impact du Brexit sur le droit des marchés financiers et perspectives générales

11h20-11h45 : Dominique BOMPOINT, *Avocat, Cabinet Bompont*

11h45-12h : Questions du public

12h – Clôture du colloque

Adresse : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 12 Place du Panthéon – 75005 PARIS, **Salle 1**

Contact: colloquem2ofis@gmail.com

Tarif: 90 euros (entrée gratuite pour les enseignants universitaires et les étudiants, sous réserve de places disponibles)

Inscription obligatoire, prise en compte dès réception du chèque de règlement

Conférence entrant dans le cadre de la formation continue des avocats (4 heures de formation validées)

GIBSON DUNN

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

CLIFFORD
CHANCE

pwc
CABINET BOMPOINT
AVOCATS À LA COUR

CMS Bureau Francis Lefebvre

Master 2 OFIS
Opérations et Fiscalité Internationales des Sociétés

IRIS
Institut de
Recherche
Juridique de
la Sorbonne
André Tunc